

3.5.137 - HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE INDICES : BO-H0-HOV (1 JOUR)

Objectif général

L'habilitation électrique est une obligation légale pour tout salarié travaillant à proximité d'installations électriques. Elle atteste de la capacité à opérer en sécurité. La norme NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Identifier les différents risques électriques liés à son environnement professionnel.
- Appliquer les procédures de sécurité adaptées pour exécuter ses tâches en toute sécurité.

Prérequis

- Aucun

Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

Accessibles quel que soit votre niveau,
Directement opérationnelles en entreprise.

Durée : 7h

Public : Non électricien opérant dans des zones où des risques électriques existent

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine

Effectif : 5 à 12 personnes

Suivi et évaluation :

- Acquis mesurés en entrée et en fin de formation.
- Attestation de formation

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques interactifs
- Exercices pratiques
- Études de cas et exemples concrets

Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.



Séquence 1 :

Notions fondamentales et risques électriques (théorie)

Matin

- Les grandeurs principales en électricité
- Loi d'Ohm et de la puissance électrique
- Les domaines de tension
- Les risques électriques : mécanismes des contacts directs et indirects
- Les effets physiologiques du courant électrique

Séquence 2 :

Prévention, Sécurité et Environnement Opérationnel (Pratique & Réglementation)

Après-midi

- Les zones d'approche d'un ouvrage électrique (distances de sécurité par rapport aux Pièces Nues Sous Tension - PNST).
- Champ d'action suivant le titre d'habilitation
- Les moyens de protection passifs et actifs .
- Conduite à tenir en cas d'accident et gestes de secours

Partout présents

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations